

HUGUENIN Fils & C^{ie}

MAISON FONDÉE EN 1830
 MÉDAILLE DE L'ÉCOLE NATIONALE DE BESANCON
 S.A.R.L. AU CAPITAL DE 100.000 FR

23. Rue Gambetta
BESANCON
 (FRANCE)

AIGUILLES
 DE MONTRES, REVEIL
 PENDULES, PENDULETTE/
 REGULATEUR/
 COUCOU ET TQW
 APPAREILS HORAIRE

AIGUILLES
 D'INSTRUMENTS DE PRÉCISION
 BAROMÈTRES, MANOMÈTRES/
 COMPTEURS, INDICATEURS/
 BOULBOLES, T.S.P. ET TQW
 APPAREILS DE MESURE

Regist. Prod. Doubs 747
 Regist. du Com. A 3188

ORDRE
 V. RÉF
 N. RÉF **GD**

Besançon, le **16 Septembre 1949**
 Tel 36-38

Doit M **Fabrique d'horlogerie**
A. E. MONNIN
CHARQUEMONT (Doubs)

C. C. Poulain Dijon 39-09
 M. TEL. AIGUILLES-BESANCON

COMPTABILITE
 folio: **23**

LES MARCHANDISES SUIVANTES EXPÉDIÉES PAR **poste recom.**
 PAYABLES A BESANCON EN **v/réglement au 10 Octobre prochain**

Voies N° de com.	N° de com.	Quant.	Unit.	Pièces	Désignation des Marchandises	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Commande du 31/8/49									
III16D. 23000		100 p.			Fusées dorées jaune, 5 1/4 MHS	6	50	650	--
					514, peint.12 A3 G2 H4				
					Pagodes dorées jaune, 10 1/2				
					MHS, peint.25, radium aviation				
		100 p.			A3 G2 G25 H4	17	75	1775	--
		100			Secondes fil d° long.3,5	2	05	205	--
			E5 G3 H4						
Emballage								10	--
- 2,80% (arrêté 20175)								2540	--
								74	--
								2566	--
Pr taxe à la Prod. 14,45% = 370.80								400	--
Pr taxe s/ les Tr. 1,15% = 29.20								2966	--
Port, n/débours								35	--
								3001	--

Huguenin Fils et Cie, papier à en-tête, 1949.

Référence du document reproduit :

- **Huguenin Fils et Cie, papier à en-tête, 1949.**

Musée du Temps, Besançon : 1994.64.57. Huguenin Fils et Cie, papier à en-tête, 1949.

Musée du Temps, Besançon : 1994.64.57

IVR43_20212500049NUC2A

Date de prise de vue : 2021

Bourgogne-Franche-Comté, Doubs, Besançon, , 23 rue Gambetta

usine d'horlogerie (usine de montres) Clerc, Rentschler et Cie, puis usine de mécanique de précision (usine d'aiguilles pour l'horlogerie)

Huguenin

IA25001709

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation